

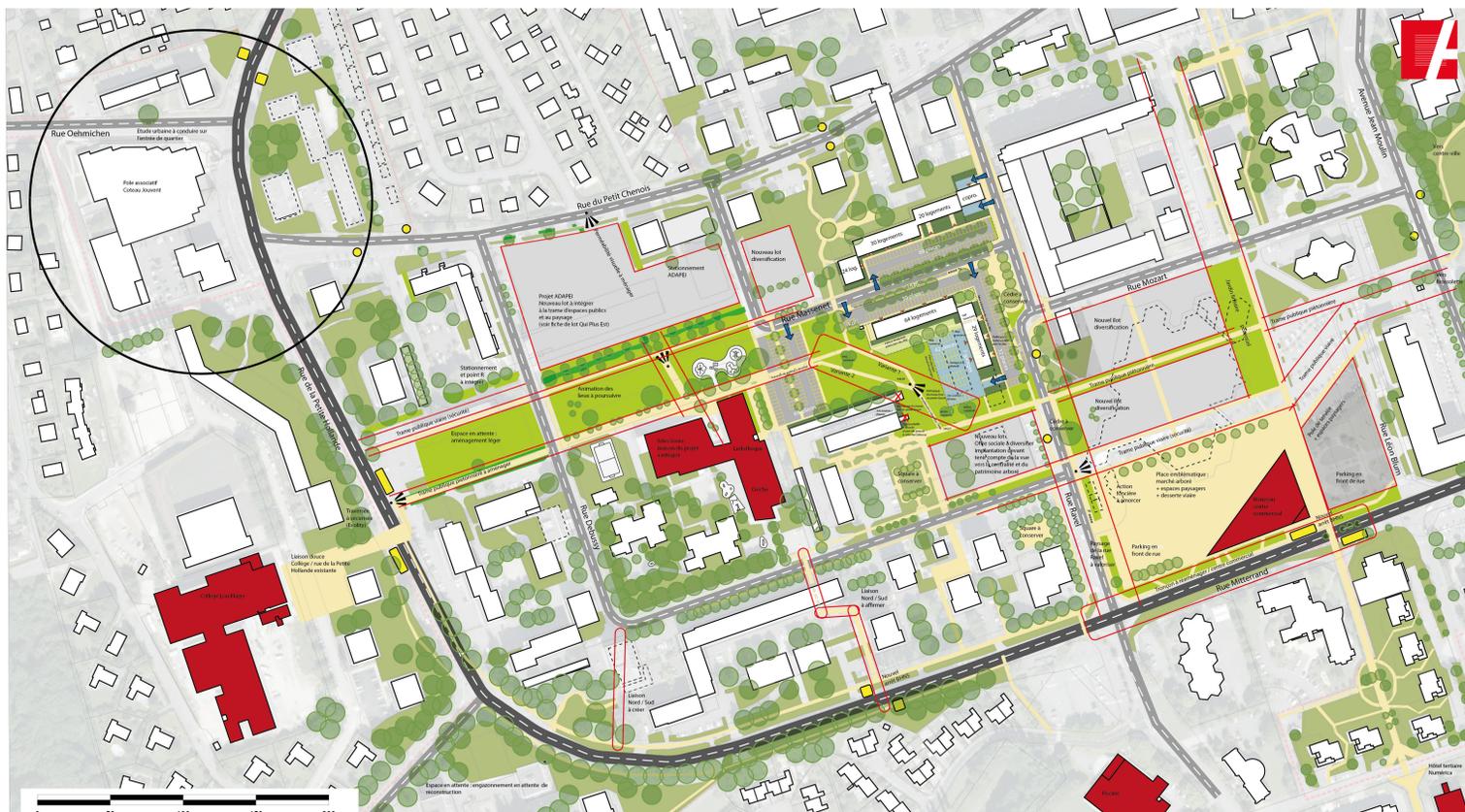
L'exemple du renouvellement urbain des quartiers d'habitat social

Depuis 2012, l'agence participe à la définition et au suivi des programmes de renouvellement urbain. Son rôle est de les mettre en cohérence avec la stratégie urbaine et la politique de l'habitat de l'agglomération. Parallèlement l'animation du partenariat garantit une articulation entre les projets urbains des villes et les intentions patrimoniales des bailleurs.

Deux quartiers de l'Agglomération du Pays de Montbéliard bénéficient du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) : la **Petite-Hollande** à Montbéliard et **Graviers-Evoironnes** à Sochaux. Le NPNRU s'organise en deux étapes : des études préalables pendant le protocole de préfiguration et la mise en œuvre dans le cadre d'une convention pluriannuelle signée le 3 mars 2020.



De gauche à droite les acteurs au moment du lancement : Préfet du Doubs, Maire de Montbéliard, Directeur général de l'ANRU, Directeur service renouvellement urbain PMA, chargée d'opération ANRU, architecte ADU, Délégué local de l'ANRU à la DDT et chef de service renouvellement urbain DDT



Missions de l'ADU pendant le protocole :

- assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités locales ;
- réalisation d'études thématiques : référentiel pour la qualité des espaces extérieurs, articulation avec le projet Evolity, charte de la participation ;
- préparation de l'évaluation du programme et tableau de bord ;
- dossier de candidature.

Missions de l'ADU pendant la mise en œuvre :

- conseil qualité et participation aux groupes qualités avec l'État, les villes et les bailleurs ;
- mise à jour périodique des plans guides ;
- urbaniste conseil et animation des démarches participatives pour la ville de Sochaux



© D. Chapuis

Témoignage de Didier CHAPUIS, Directeur Adjoint

Direction Départementale des Territoires du Doubs

« L'ADU a joué un rôle moteur dans l'animation des débats partenariaux pour repositionner les quartiers du Pays de Montbéliard dans une stratégie globale d'agglomération. Ce travail a permis de fonder le renouvellement des quartiers sur leur vocation à 15 ans.

Aujourd'hui, l'ADU poursuit son accompagnement au côté de l'Etat, des collectivités et des bailleurs en préparant les groupes qualités dans une démarche de progrès permanent.

Nous saluons la qualité d'expertise de l'ADU ainsi que la continuité de son investissement tout au long du processus. »

Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard

8 avenue des Alliés - BP 98407
25208 MONTBELIARD cedex
Tél. : +33 (0)3 81 31 86 00

www.adu-montbeliard.fr

